

# CONTRAT DE MAINTENANCE DE SITE INTERNET



Version en date du 01 Janvier 2010

## 1. CONCEPTWORLD

CONCEPTWORLD est une entreprise de services spécialisée dans la conception, la réalisation et le rajeunissement de sites internet ainsi que leur maintenance sur le réseau Internet et dispose des infrastructures matérielles et logicielles permettant également le référencement de sites Internet.

La signature d'un contrat, prévoyant la fourniture d'un service CONCEPTWORLD, inclut l'acceptation des présentes conditions générales, lorsqu'elle est donnée par le CLIENT ou la personne nommée pour le représenter.

## 2. Glossaire des termes

**Client** *Toute personne physique ou morale, signataire des présentes conditions générales de vente, responsable d'un ou plusieurs sites Internet dont CONCEPTWORLD assure la ou les maintenance(s). Tout paiement effectué à CONCEPTWORLD vaut l'acceptation du dit contrat.*

**Site Internet** *Service professionnel électronique interactif du CLIENT mis en ligne sur le réseau Internet dans un ou plusieurs noms de domaine.*

**Internet** *Réseau informatique mondial qui rend accessible au public des services variés en utilisant le World Wide World en utilisant le protocole IP.*

## 3. Dispositions légales

### ARTICLE 1 : APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE MAINTENANCE

Les présentes conditions générales composées également des conditions particulières et annexes de CONCEPTWORLD sont applicables à toute fourniture de service de maintenance d'un site internet. En conséquence, passer une commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes conditions générales de prestations.

Aucune condition particulière autre que celles de CONCEPTWORLD ne peut prévaloir sur les présentes conditions générales, sauf acceptation formelle et écrite de CONCEPTWORLD. Toute clause contraire apportée par le Client sera donc inopposable à CONCEPTWORLD, à moins d'acceptation expresse de celle-ci.

### ARTICLE 2 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles CONCEPTWORLD assurera la maintenance du site du Client. Le service rendu par CONCEPTWORLD est soumis aux présentes conditions générales, conditions particulières et annexes telles qu'elles apparaissent sur son site [www.gestasite.ca/contratmaintenance.pdf](http://www.gestasite.ca/contratmaintenance.pdf) .



### **ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DE CONCEPTWORLD**

CONCEPTWORLD s'engage envers le CLIENT à fournir les services suivants :

- La mise à jour des informations requises par le Client,
- La mise à jour des liens hypertextes et de courrier électronique,
- La mise à jour des coordonnées du Client,
- La mise à jour des bases de données.
- L'installation des pages Web, nouvelles ou modifiées,
- L'installation d'éléments graphiques, nouveaux ou modifiés aux instructions du Client,
- Les corrections mineures d'orthographe sur les pages Web,
- L'installation d'annonces publicitaires (bannières, logos, etc.),
- La mise à jour des comptes mails (création, webmail, redirection),
- L'installation de bases de données (création, suppression, PhpMyAdmin, etc...),
- L'installation et la mise à jour d'applications standards exploités sur le Serveur du Client (Système d'exploitation, Anti-virus, Anti-spam),
- L'installation de scripts CGI/PHP/MYSQL.

### **ARTICLE 4 : SUPPORT TECHNIQUE**

CONCEPTWORLD met à la disposition du CLIENT l'adresse support@videotron.ca sans qu'aucun délai de réponse ne puisse être exigé à CONCEPTWORLD.

### **ARTICLE 5 : CONDITIONS DE RÉALISATION ET DE FACTURATION DES PRESTATIONS**

Toute commande passée par un CLIENT à CONCEPTWORLD est incluse dans un bon de commande récapitulant les caractéristiques de l'offre de CONCEPTWORLD.

Ainsi les commandes ne peuvent être modifiées ou annulées après acceptation par CONCEPTWORLD du bon de commande signé par le CLIENT sauf accord des 2 parties.

Les conditions d'offre et de tarifs faits par CONCEPTWORLD sont valables pour la durée expressément mentionnée sur le bon de commande.

### **ARTICLE 6 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITÉ DU SERVICE**

Le Client reconnaît avoir vérifié et accepté le contrat et avoir reçu de CONCEPTWORLD toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en toute connaissance de cause.



## **ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DE CONCEPTWORLD**

CONCEPTWORLD s'engage à :

**7.1.** Préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir pour l'exécution du présent contrat.

**7.2.** À ne pas les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme ou se trouve résilié.

**7.3.** Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ DE CONCEPTWORLD**

En aucun cas, la responsabilité de CONCEPTWORLD ne pourra être en cause en cas de :  
faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés  
faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel CONCEPTWORLD n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance force majeure, événement ou incident indépendant de sa volonté.

CONCEPTWORLD est responsable, selon les règles du droit civil, des services fournis au Client.

En outre, la responsabilité de CONCEPTWORLD ne sera pas engagée pour tout cas de Force Majeure habituellement reconnu par les tribunaux et notamment :

La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure. Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

CONCEPTWORLD ne pourra être tenue responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur le site, mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

CONCEPTWORLD ne serait être tenue pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

## **ARTICLE 9 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT**

**9.1.** Le CLIENT est responsable des propos et des contenus figurant sur son site. En tout état de cause, le CLIENT s'engage à :

- respecter les lois et règlements notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine ainsi que de ses données personnelles et des droits des tiers notamment en matière de propriété intellectuelle ainsi que du contenu du site et de l'ensemble des données communiquées.

# CONCEPTPLUS

- ne pas faire maintenir de sites racistes, de charme ou à caractère pornographique et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites sont interdits sur les serveurs du diffuseur.
- Le Client est informé que les publications constituent notamment des oeuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs.
- agir en tant qu'entité indépendante et assumer en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services et de son site Internet, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. En conséquence, CONCEPTWORLD ne serait être tenue pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.
- Le Client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises.
- à faire figurer sur les pages Web de son site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son site web.
- à assurer à ses frais la défense de CONCEPTWORLD dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.
- à mettre à la disposition de CONCEPTWORLD l'ensemble des informations requises pour assurer l'exécution des services prévus dans le présent contrat.
- à collaborer avec CONCEPTWORLD en mettant à sa disposition tout document ou information qui pourrait être demandé par CONCEPTWORLD, et le laisser effectuer sur le site toutes les recherches qui lui seront nécessaires.
- à préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat. Cette clause de confidentialité s'étend à tous les membres du personnel auprès duquel toutes mesures nécessaires devront être prises pour respecter la présente obligation.
- à informer CONCEPTWORLD de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, électronique ou autre, modification de son équipement...) au plus tard dans le mois de ce changement, sauf pour le changement de l'adresse de messagerie, dont la modification devra être transmise dans les 48 heures à compter de son utilisation.



## ARTICLE 10 : DUREE DU CONTRAT

Le contrat est conclu pour une durée d'intervention mentionnée sur le bon de commande. Le présent contrat ne peut donc être résilié, avant l'échéance de ce terme, à l'initiative de l'une des parties, sans le consentement de l'autre partie.

## ARTICLE 11 : TARIF, PAIEMENT ET DELAI DE PAIEMENT ET DE RENOUELEMENT

### 11.1. Tarif

Les prix des services fournis par CONCEPTWORLD au titre du contrat de prestations de services de CONCEPTWORLD font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations fournies. Les taux horaires appliqués diffèrent en fonction du type de prestations effectuées par CONCEPTWORLD.

Les tarifs en vigueur sont disponibles sur demande auprès de CONCEPTWORLD, à l'une des adresses indiquée à l'article 17.4. Le tarif indiqué sur la facture ou bon de commande sera obligatoirement le prix de vente.

### 13.2. Modalités de Paiements

Etant donné l'usage courant du fax, le Client reconnaît expressément qu'une commande ou un contrat signé par lui ou envoyé par fax a la même valeur que le document original.

La facturation sera effectuée mensuellement dans le cas d'un contrat mensuel.

Le paiement doit être fait soit par **virement bancaire**, soit par **chèque**, ou soit par **Paypal** ou soit par **mandat postal**. En cas de paiement par virement bancaire, le Client devra supporter les éventuels frais de l'opération.

### 13.3. Renouvellement

En cas de renouvellement, les taxes et le tarif applicable seront ceux en vigueur au jour du renouvellement. CONCEPTWORLD notifiera le Client par le biais d'e-mails de son obligation d'acquitter le prix du renouvellement de/des maintenance(s) concerné(s).

### 11.4. Conséquences d'un retard de paiement.

Tout impayé (défaut de provision...) sera considéré comme un retard de paiement.

Le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.
- la possibilité de suspendre ou résilier, si bon semble à CONCEPTWORLD, l'exécution de toute commande en cours jusqu'au paiement complet des sommes dues par le Client ;
- l'application d'un intérêt à un taux égal à 2% sans que celui-ci ne puisse être supérieur à une fois et demi le taux de l'intérêt courant,

# CONCEPTPLUS

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devra être notifié par courrier électronique à l'adresse [support@videotron.ca](mailto:support@videotron.ca) dans un délai d'un mois après émission du bon de commande.

## **ARTICLE 12** : RESTRICTION, RÉSILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

**13.1.** Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure dans les conditions prévues à l'article 8 des conditions générales.

**13.2.** Dans les autres cas, le présent contrat ne peut donc être résilié, avant l'échéance de ce terme, à l'initiative de l'une des parties, sans le consentement de l'autre partie. En cas de consentement mutuel de résiliation de contrat, le Client ne pourra prétendre au remboursement par CONCEPTWORLD des sommes déjà versées.

**13.3.** Le non-respect par le Client des stipulations de l'article 9 des présentes conditions générales de maintenance, entraînera le droit pour CONCEPTWORLD d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels CONCEPTWORLD pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre remboursement par CONCEPTWORLD des sommes déjà versées.

**13.4.** En outre, CONCEPTWORLD se réserve la possibilité de restreindre, limiter ou suspendre ses services sans préavis ni indemnité s'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme à l'ordre public et aux bonnes moeurs.

## **ARTICLE 14** : PUBLICITÉ ET PROMOTION

CONCEPTWORLD pourra à l'occasion de colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

## **ARTICLE 15** : APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CONCEPTWORLD

Les présentes conditions générales sont applicables à toute prestation de maintenance fournie par CONCEPTWORLD.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de maintenance.

Aucune demande séparée ou modification particulière du bon de commande faite par le client ne peut, sauf acceptation formelle et expresse, être opposable à CONCEPTWORLD, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.



## ARTICLE 16 : MODIFICATION

Les parties conviennent que CONCEPTWORLD peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le site localisé à l'adresse [www.gestasite.ca](http://www.gestasite.ca) et l'envoi d'un courrier électronique au Client. Dans cette hypothèse, le Client peut, en dérogation à l'article 12 des conditions générales, résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

## ARTICLE 17 : DISPOSITIONS GENERALES

### 17.1. Conditions particulières et Annexes

Les conditions particulières et éventuelles annexes sont incorporées par référence aux Conditions générales et sont indissociables des Conditions générales. L'ensemble des documents incorporés au présent contrat par référence peut être consulté par le Client aux adresses indiquées sur le site [www.gestasite.ca/contrat](http://www.gestasite.ca/contrat). Ces documents sont en outre sujets à modifications ou évolutions.

### 17.2. Notifications

Toutes les notifications, communications, prévues par les Conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées au Client si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

- Pour CONCEPTWORLD 3080 Morier, St-Jean-Baptiste, QC, J0L 2B0
- Pour le titulaire de la maintenance: à l'adresse postale et/ou e-mail qu'il a fourni à CONCEPTWORLD

## ARTICLE 18 : LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La loi Canadienne sera seule applicable au présent Contrat, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Canadienne, et d'autre part, des dispositions de la loi Canadienne qui seraient contraires au présent Contrat.

Tout litige entre les parties, relatif à leurs relations contractuelles et notamment à l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent Contrat, sera soumis au tribunal de commerce du Québec même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Si, à la lecture de ces conditions générales maintenance, le Client a des questions à poser, il peut contacter CONCEPTWORLD à l'adresse suivante :

3080 Morier, St-Jean-Baptiste, QC, J0L 2B0.

**Le simple fait de réserver en ligne équivaudra à l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Contractuelles.**